

DOSSIER RÉPONDANCE

Depuis avril 2009 CCDG (Rapport SRH – 264), il a été convenu de mettre en place le système de *répondance* à titre expérimental; celui-ci devait faire l'objet d'un réajustement après 6 mois et d'une réelle évaluation après un an d'application. C'est ce qui a été fait en février 2010, le comité ad hoc *Répondance* s'est réuni pour procéder à une première analyse de l'efficacité du nouveau système mis en place. Les principales conclusions de cette analyse étaient :

- L'accueil et l'accompagnement des nouveaux professionnels favorisent le recrutement et la rétention du personnel;
- Les tables de concertation permettent un climat d'entraide entre les membres, une réflexion sur les orientations institutionnelles;
- La diffusion d'information permet également l'uniformisation des façons de faire;
- La participation à la table des répondants constitue un lieu privilégié de transmission d'information, d'appropriation et de consultation sur les différents dossiers des services éducatifs complémentaires;
- Le développement professionnel et la formation continue sont privilégiés.

RÉPONDANCE 2014-2015 :

À ce jour, quelques ajustements ont été apportés à ce système qui, à sa création, était élaboré dans un contexte où la CSDM se déployait en réseau.

Portrait actuel de la situation :

Il y a 2,8 postes pour la *répondance* = 14 jours de *répondance* par semaine, occupés par 18 professionnels différents se déployant ainsi :

Corps d'emploi :	Nombre de répondant (s) :	Nombre de jours par semaine :
AVSEC	1	0,5
Conseiller en formation scolaire	1 pour le secteur FP 1 pour le secteur FGA	1
Orientation	1 pour le secteur jeune 1 pour le secteur adulte	2
Orthophonie	6	3,5
Psychoéducation	5	5
Psychologie	2	2

En cette fin d'année, considérant :

- La restructuration de la commission scolaire qui a entraîné la disparition des réseaux;
- Le morcellement des tâches de répondants où 2,8 postes sont occupés par 18 individus;
- La grande difficulté [voire l'impossibilité dans certains cas] de remplacer les répondants dans les écoles parce que leurs tâches sont morcelées;
- La quantité de mandats donnée aux répondants et des attentes qui en découlent;
- L'insatisfaction face au rôle de la Table des répondants dans le contexte où il y a 18 membres autour de la table, provenant d'horizons divers avec de multiples attentes.

Dans le contexte actuel de réorganisation et de changement de la CSDM nous sentons le besoin de proposer une nouvelle organisation du système en place pour l'année scolaire 2015-2016.

RÉPONDANCE 2015-2016 :

Nous proposons :

- De conserver les 2,7 postes de *répondance* = 13,5 jours par semaine;
- D'abolir la *répondance* pour les AVSEC parce qu'ils relèvent désormais du BSÉC;
- De diminuer le nombre de répondants pour la psychologie, l'orthophonie et la psychoéducation, afin d'éviter le morcellement des tâches et faciliter le remplacement;
- De se revoir à la fin de l'année scolaire 2015-2016 afin d'évaluer la situation, noter les améliorations pour l'accompagnement des professionnels, le développement professionnel et l'efficacité du service et de sa structure.

Corps d'emploi :	Nombre de répondant :	Nombre total de jours de <i>répondance</i>
AVSEC	0	0
Conseiller en formation scolaire	1 pour le secteur FP 1 pour le secteur FGA	1
Orientation	1 pour le secteur jeune 1 pour le secteur adulte	2
Orthophonie	2	3, 5
Psychoéducation	2 ou 3	5
Psychologie	1	2
Total :	9 ou 10 répondants	13,5 jours / semaine

À DISCUTER : La durée du mandat des répondants qui seront nommés en 2015-2016 dans le contexte où nous souhaitons réévaluer le modèle à la fin de 2015-2016.